

# Catalogue des formations

*janvier / juillet 2026*

**Il n'y a pas d'économies  
sur nos vies !**

**Cefi Solidaires**  
Île-de-France



Les inscriptions se font par les structures syndicales qui adressent au CEFI Solidaires Ile de France les fiches d'inscription. En ce qui concerne les formations dans le cadre d'un mandat CSE ainsi les demandes de congés dans le cadre d'un mandat de la Fonction Publique, merci d'envoyer les copies de demande de congés CSE/SSCT ou économique.

Pour les inscriptions et toutes les demandes, merci d'écrire à l'adresse suivante:  
[formationidf@solidaires.org](mailto:formationidf@solidaires.org) ou [formationcefiidf@gmail.com](mailto:formationcefiidf@gmail.com)

Les dates des formations sont susceptibles de changer, nous vous invitons à consulter le site de l'union syndicale Solidaires  
<https://solidaires.org/se-former/catalogue-des-formations/>

## **CSE + de 50 salariés :**

**16 au 20 février**

**18 au 22 mai**

Comprendre les rôles principaux du syndicat dans l'instance CSE du privé. Connaître le fonctionnement et les attributions du CSE pour les entreprises de plus de 50 salariés.  
(5 jours)

## **CSE – de 50 salariés :**

**12 au 14 janvier**

**4 au 6 mai**

Comprendre les rôles principaux du syndicat dans l'instance CSE du privé. Connaître le fonctionnement et les attributions du CSE pour les entreprises de moins de 50 salariés.  
(3 jours)

## **Agir syndicalement sur les Conditions de Travail**

**19 au 21 janvier 2026**

**30 mars au 1<sup>er</sup> avril**

**1<sup>er</sup> au 3 juillet**

Comprendre l'étendue des conditions de travail et leurs impacts sur la santé des travailleur·euse·s. Mettre en place des pratiques

syndicales permettant d'agir avec les salarié·es sur leurs conditions de travail. Cette formation s'adresse à tou·tes les militant·es, et, en particulier aux élu·es CSE, CSA ou CST impliquées sur ces questions. (3 jours)

## **Enquêtes et pratiques syndicales**

**9 au 10 avril**

Cette formation s'adresse aux militants·es qui s'intéressent aux questions de santé au travail. Cette formation a pour objectif de mettre en œuvre des pratiques syndicales qui partent de la compréhension de ce que vivent celles et ceux qui font le travail, et de réfléchir, au plus près du terrain, aux actions syndicales possibles.

*NB : Il est préférable d'avoir suivi au préalable la formation « Agir syndicalement sur les Conditions de Travail (SSCT) ». (2 jours)*

## **Agir syndicalement contre les pressions, violences au travail et contre les risques organisationnels**

**1<sup>er</sup> au 2 juin**

Comprendre les nouvelles organisations du travail pour décrypter les facteurs qui mènent

les salarié·es à des situations de stress, de dépression psychologique ou d'épuisement professionnel.

Appréhender les différentes formes de violences vécues par les travailleur-euse-s et trouver des pistes d'actions syndicales pour les stopper. (2 jours)

*NB : Il est préférable d'avoir suivi au préalable la formation « Agir syndicalement sur les Conditions de Travail (SSCT) ».*

## **Accidents du travail - Maladies professionnelles**

**22 au 23 juin**

Lutter contre l'invisibilisation des atteintes à la santé au travail. Pouvoir définir ce qu'est un AT ou une MP et quelles en sont les conséquences pour les victimes. Initier des actions syndicales pour les éviter, les comprendre et accompagner les salarié·es. (2 jours)

## **Accueil / Droit syndical/DS-RSS**

**4 au 5 mars**

Cette formation s'adresse aux animateur·rices des nouvelles sections dans le secteur privé. Pour mieux connaître les principaux droits du syndicat, des délégué·es syndicaux et des représentant·es des sections syndicales. (2 jours)

## **Agir syndicalement contre les inégalités Femmes/Hommes**

**26 au 27 février**

Mieux appréhender les stéréotypes sexistes et discriminatoires rencontrés dans et hors du travail pour les comprendre et ainsi les déconstruire. Par des apports de connaissances et des méthodes interactives, les stagiaires seront invité·es à s'approprier les moyens d'agir syndicalement pour l'égalité Femmes/Hommes. (2 jours)

## **Agir syndicalement contre les violences sexistes et sexuelles**

**28 au 29 avril**

Formation destinée à donner des outils pour identifier les différentes formes de violences sexistes et sexuelles au travail, utiliser les outils syndicaux, avoir des notions d'accueil et d'écoute des victimes. Objectifs : repérer, écouter et agir. (2 jours)

## **Accueil Solidaires : histoire du mouvement ouvrier et nos valeurs**

**26 au 27 mai**

D'où venons-nous ? Que sommes-nous ? Où allons-nous ? Cette formation aura pour objectif de replacer Solidaires dans l'histoire du mouvement ouvrier et de présenter le fonctionnement de notre Union syndicale. L'enjeu est de permettre à tou-te-s les adhérent·e-s de s'impliquer davantage au niveau interprofessionnel mais aussi de s'approprier l'héritage du syndicalisme dans lequel nous nous reconnaissons. Il s'agit ainsi de donner à tou-tes les outils nécessaires pour intervenir dans les débats et réfléchir aux enjeux actuels du syndicalisme. (2 jours)

## **Droit du travail en pratique**

**13 au 15 avril**

Notions pour tous·tes les syndiqué·es de Solidaires des éléments juridiques autour de la relation contractuelle dans le privé. Cette formation est à destination des élu·es, des militant·es voulant tenir une permanence juridique ou tout simplement renseigner des collègues. Seront abordés: le recrutement, la conclusion et l'exercice du contrat de travail, les événements ayant une incidence sur le contrat de travail et la rupture de celui-ci. (2 jours)



## Conseiller-e du salarié-e

**30 mars au 1<sup>er</sup> avril**

Cette formation s'adresse aux conseiller·es qui accompagnent les salariés lors des entretiens préalables à licenciement.

*Attention : cette formation concerne les personnes ayant été désignées comme conseiller·e du salarié·e auprès de la DRIEETS. (3 jours)*

## Défenseur·ses Prud'homaux

**30 mars au 3 avril**

Cette formation s'adresse aux défenseur·ses syndicaux d'Ile-de-France. Elle brosse les notions, tâches ainsi que les procédures concernant la défense des salariés devant les conseils des prud'hommes. (5 jours)

## Rédiger des conclusions pour saisine aux prud'hommes

**9 au 11 février**

Cette formation doit permettre de monter un dossier relatif à un litige entre un salarié et son employeur et rédiger des conclusions à des fins de saisine.

*Attention : cette formation est réservée à des camarades qui ont déjà suivi la formation initiale «défenseurs prud'homaux» (3 jours)*

## Agir syndicalement contre l'extrême-droite

**26 au 27 mars**

Cette formation sur l'antifascisme a pour objet de présenter ce qu'est l'extrême droite dans sa diversité et d'outiller les équipes Solidaires pour mieux combattre syndicalement l'idéologie d'extrême droite dans le monde du travail. (2 jours)

## Agir syndicalement contre le racisme

**15 au 17 juin**

Cette formation a pour but pour déconstruire les représentations sur le racisme et donner les outils nécessaires pour agir syndicalement contre celui-ci. (3 jours)

## Agir syndicalement face à l'urgence climatique

**9 et 10 février 2026**

Cette formation, rythmée par des ateliers et des temps d'échanges, vise à donner aux militant·e·s un premier socle de connaissances sur les principaux enjeux, concepts et débats écologiques ainsi que sur les leviers mobilisables par les équipes syndicales pour agir sur ces questions dans les entreprises, dans les services publics, en lien avec le mouvement écologiste. (2 jours)

## Rédaction de tracts

**26 au 27 janvier**

**9 au 10 juin**

Le tract, un élément important de notre militantisme, est un support qui doit être au cœur de nos équipes syndicales.

Apprendre à synthétiser ses idées, à aller à l'essentiel, à mettre en page et à maquetter sur un support informatique. (2 jours)